

INTRODUCTION DU RECTEUR

En décembre 2005, les instances de l'Agence universitaire de la Francophonie ont adopté la programmation quadriennale de l'opérateur de la Francophonie en matière d'enseignement supérieur et de recherche. La mise en place de cette programmation quadriennale a permis de réorganiser et de simplifier les programmes de l'Agence universitaire, qui sont passés de 8 à 5. Le nombre d'actions de programmes est, quant à lui, passé de 32 à 16. La lisibilité des actions mises en place par l'Agence ainsi que leur articulation avec le Cadre stratégique décennal de la Francophonie s'en trouvent ainsi grandement améliorés et facilités.

La programmation quadriennale de l'AUF a prévu une liste de 11 indicateurs stratégiques, structurés autour de 5 priorités stratégiques, permettant de mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs escomptés, à savoir :

- réduire les disparités entre les sexes dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- favoriser l'intégration des jeunes dans leur pays d'origine et dans le milieu professionnel ;
- renforcer les capacités des universités du Sud ainsi que la mise en réseaux de la communauté universitaire ;
- favoriser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- favoriser les partenariats avec d'autres organisations francophones et internationales en vue de promouvoir la diversité culturelle.

Ces 5 objectifs reprennent les priorités du Cadre stratégique décennal que la Francophonie a adopté à Ouagadougou en octobre 2004.

Depuis 2002, l'Agence universitaire de la Francophonie dispose de systèmes d'information internes, permettant de saisir et de mettre à disposition des données qualitatives, quantitatives et financières pour chacun des projets et des actions de programmes en cours. Ce système permet aujourd'hui de disposer de données structurées.

Les données qui sont reprises dans les pages qui suivent présentent la situation des actions de programmes au 1^{er} janvier 2006. Elles couvrent donc la totalité des actions mises en place durant l'année 2005.

Ce document, qui se veut évolutif, a été réalisé pour la première fois depuis l'adoption de la programmation quadriennale. Il se présente comme un tableau de bord des actions de l'Agence universitaire de la Francophonie. Il ne mesure à l'heure actuelle que les effets directs des programmes et des actions mis en œuvre. Sa mise à jour annuelle permettra de saisir l'évolution des programmes de l'Agence et de mesurer, de suivre et de comparer les effets de ces actions sur le développement à travers le temps.

*Michèle Gendreau-Massaloux,
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie*

1

RÉDUIRE LES DISPARITÉS ENTRE LES SEXES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les femmes sont de plus en plus présentes dans l'enseignement supérieur. Leur part dans les effectifs de l'enseignement supérieur tourne autour de 46,8 % au niveau mondial. Cette tendance mondiale semble toutefois rencontrer des résistances plus fortes en Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud, de la Namibie et de Maurice) et en Asie du Sud-Est, et notamment au Cambodge, en Chine, et au Vietnam¹.

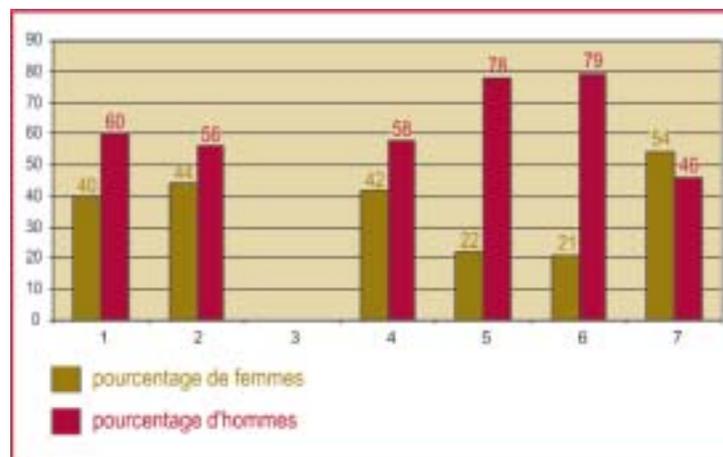
L'Agence universitaire de la Francophonie s'est engagée, depuis plusieurs années, à encourager la présence des femmes dans ses programmes en privilégiant systématiquement le genre à compétence équivalente. Le critère du genre intervient dans la sélection des appels à candidature des mobilités ainsi que dans l'attribution des allocations d'études pour les formations ouvertes et à distance soutenues par l'Agence universitaire de la Francophonie.

A ce jour, 36 % des acteurs universitaires participants aux actions de formation et de recherche soutenues par l'Agence universitaire de la Francophonie sont des femmes.

On notera toutefois que la présence des femmes est nettement moins marquée dans les actions de recherche (22 %) que dans celles de formations (44 %).

Le pourcentage des femmes ayant bénéficié d'une bourse de mobilités (appel international 2005 - 2006) reste encore faible puisqu'il tourne autour de 40 %.

Le graphique repris ci-dessous compare le pourcentage de femmes (vert) par rapport au pourcentage d'hommes (rouge foncé) associé aux principales actions mises en place par l'AUF :



1. les bourses de mobilités (toutes catégories confondues) ;
2. les filières de formation (filières, instituts, centres d'enseignement spécialisé et formations ouvertes et à distance) ;
3. les réseaux de chercheurs (aucune donnée actuellement²) ;
4. les pôles d'excellence régionaux ;
5. les projets de coopération scientifique inter-universitaire ;
6. la fréquentation des campus numériques francophones et centres d'accès à l'information ;
7. les classes bilingues et classes à français renforcé.

Le déséquilibre le plus important concerne la fréquentation des campus numériques et des centres d'accès à l'information, qui semblent être très majoritairement réservés aux hommes (79 %).

¹ Genre et Éducation pour tous, le pari de l'égalité, Rapport mondial de suivi, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (2003 / 2004), <http://www.efareport.unesco.org>.

² Nous ne sommes pas en mesure, à l'heure actuelle, de donner un pourcentage pour cette action de programmes. Le prochain rapport, qui sera présenté en décembre 2006, devrait permettre d'avoir une idée plus précise de la répartition des hommes et des femmes dans les réseaux de chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie.

RÉDUIRE LES DISPARITÉS ENTRE LES SEXES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

À partir du tableau ci-dessous, on peut sans difficulté répartir les régions où l'Agence universitaire de la Francophonie est présente en trois zones distinctes :

- la première (Afrique de l'Ouest, Caraïbe et Afrique centrale) où la participation des femmes est inférieure à 25 % ;
- la deuxième (Moyen-Orient, Asie - Pacifique, Europe de l'Ouest et Maghreb, Océan indien) où la participation des femmes tourne autour de 35 % ;
- et enfin, la dernière (Europe centrale et orientale et Amérique du Nord) où la participation des femmes est majoritaire.

Régions	Pourcentage
Afrique de l'Ouest	10%
Caraïbe	17%
Afrique centrale	23%
Moyen-Orient	30%
Asie et Pacifique	33%
Europe de l'Ouest et Maghreb	33%
Océan Indien	36%
Europe centrale et orientale	57%
Amérique du Nord	71%

2

FAVORISER L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS LEUR PAYS D'ORIGINE ET DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

L'exode des cerveaux constitue une réalité pour les pays en voie de développement. La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estiment que, chaque année, 20 000 personnes au moins quittent le continent africain pour s'installer dans les pays industrialisés.

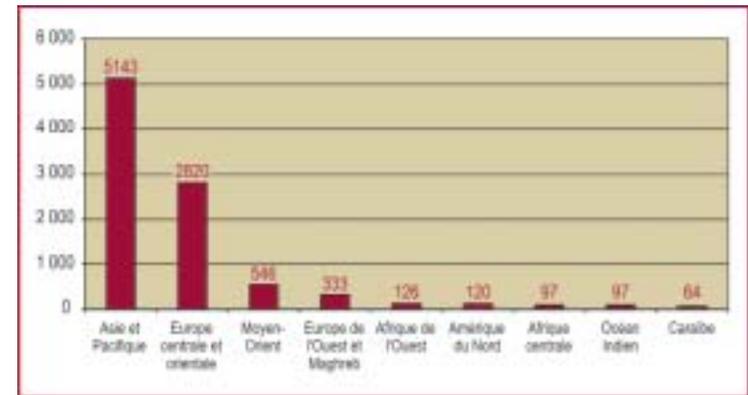
Les experts mettent de plus en plus l'accent sur des stratégies et des programmes visant à inverser la fuite des cerveaux et à retenir les professionnels qualifiés dans leur pays³. L'Agence universitaire de la Francophonie est consciente de cet enjeu et a mis en place une programmation favorisant l'intégration des jeunes dans leur pays d'origine. Pour ce faire, elle soutient activement le transfert de compétences grâce à la mise en place de formations de pointe dans les pays du Sud, et tente de mettre à la disposition des jeunes universitaires des outils pour créer des conditions optimales de recherche.

Au total, l'AUF soutient plus de 938 initiatives qui favorisent directement l'intégration des jeunes diplômés et lutte contre l'exode des cerveaux :

- Elle soutient 15 pôles d'excellence régionaux associant 198 jeunes chercheurs de moins de 35 ans ;
- Elle soutient 75 projets de coopération scientifique inter-universitaire associant 22 jeunes chercheurs de moins de 35 ans ;
- Elle a attribué 753 bourses à des étudiants de moins de 35 ans provenant du Sud (année 2005 - 2006).

En finançant près de 95 filières universitaires francophones de formation, l'Agence universitaire de la Francophonie permet à 9 771 étudiants de suivre une formation universitaire diplômante reconnue par une ou plusieurs universités membres. Il s'agit essentiellement d'étudiants inscrits à une filière de formation (8 469) et dans un des quatre instituts de la Francophonie (560). En Asie, 136 étudiants ont été placés en entreprise grâce à un dispositif d'aide à l'emploi spécifique.

Le graphique repris ci-dessous représente le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une bourse de mobilités ou étant inscrits à une filière de formations par région :



Le déséquilibre est manifeste entre les régions où l'AUF soutient massivement des filières de formation (Asie-Pacifique, Europe centrale et orientale, et dans une moindre mesure, le Moyen-Orient) et les autres régions.

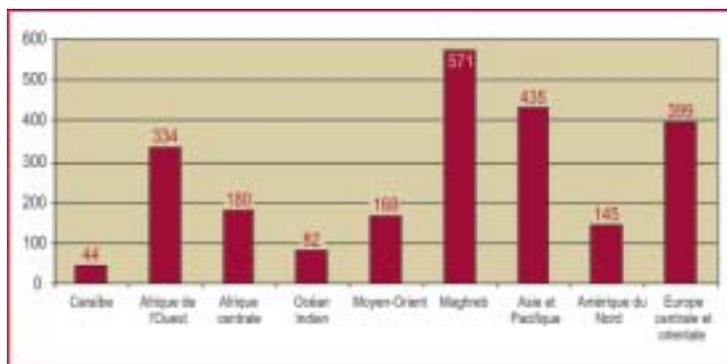
³ Inverser la « fuite des cerveaux », Afrique Relance, volume 17, juillet 2003, page 1.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES UNIVERSITÉS DU SUD AINSI QUE LA MISE EN RÉSEAUX DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

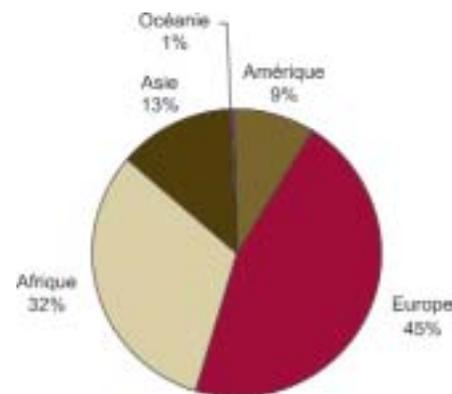
L'Agence universitaire de la Francophonie accorde beaucoup d'importance au renforcement des capacités des universités du Sud. Outre son action en faveur de la gouvernance universitaire, l'AUF a mis en place plusieurs actions de programmes qui permettent de consolider les acquis scientifiques et académiques des universités les plus défavorisées de l'espace francophone. Citons :

- 1 séminaire sur la gouvernance universitaire, réunissant 41 recteurs africains et 23 intervenants, a été organisé en 2005 ;
- 2 336 mobilités (toutes catégories confondues) ont été attribuées en 2005 - 2006 ;
- 574 chercheurs sont associés aux pôles d'excellence régionaux et aux projets de coopération scientifique inter-universitaire.

Le tableau repris ci-dessous indique la répartition des bourses de mobilité octroyées par l'AUF (toutes catégories confondues) selon l'origine du bénéficiaire :



Par ailleurs, l'Agence universitaire de la Francophonie fédère aujourd'hui un réseau de 616 établissements universitaires répartis sur tous les continents, dans 70 pays (dont 47 pays appartenant à l'Organisation internationale de la Francophonie⁴) :



Au-delà de ses membres, l'Agence universitaire de la Francophonie entretient des contacts fréquents avec plus de 1 280 départements d'études françaises à travers le monde et soutient activement 20 réseaux de chercheurs ainsi que 14 réseaux institutionnels et un réseau d'administrateurs.

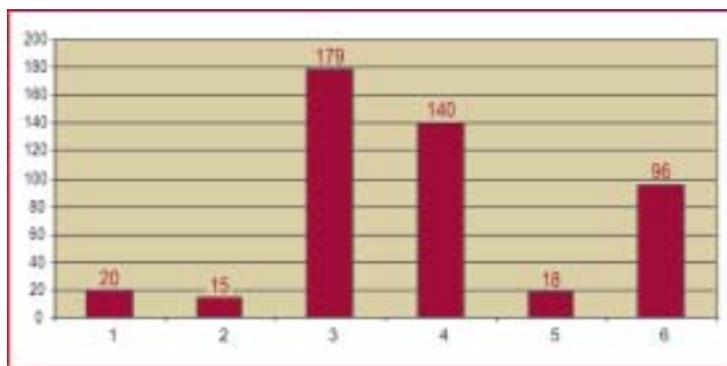
L'esprit de solidarité entre les établissements universitaires du Nord et du Sud est toujours été très présent dans les actions développées par l'AUF. Ainsi, plus de 460 projets soutenus par l'Agence sont des projets de coopération réunissant au moins 3 universités membres de 3 pays différents.

⁴ Incluant les membres titulaires et associés des pays observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES UNIVERSITÉS DU SUD AINSI QUE LA MISE EN RÉSEAUX DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Le tableau repris ci-dessous recense le nombre de projets dans lesquels trois universités (ou composante universitaire) au moins, membres de l'AUF, travaillent de concert :

1. les réseaux de chercheurs ;
2. les pôles d'excellence régionaux ;
3. les projets de coopération scientifique inter-universitaire ;
4. les filières de formation (toutes catégories confondues) ;
5. les réseaux institutionnels et les conférences régionales de recteurs ;
6. les manifestations scientifiques.



Comme l'indique ce graphique, les projets de coopération scientifique inter-universitaire (3) illustrent le mieux, avec les filières de formation (4), l'expression de la solidarité associative de l'Agence universitaire de la Francophonie.

4

FAVORISER L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

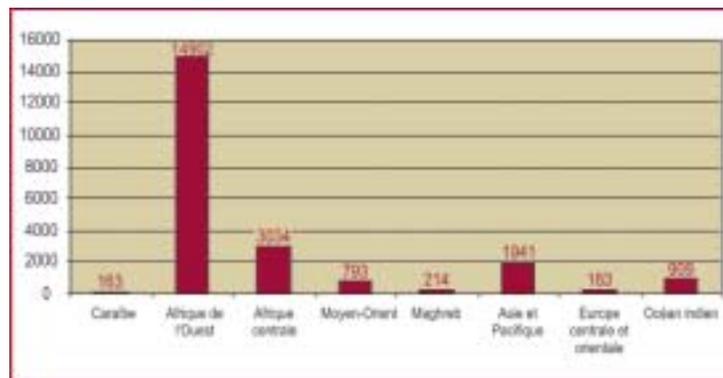
Selon des principes de solidarité, de partenariat et de co-développement, l'Agence universitaire de la Francophonie s'est fixée quatre objectifs opérationnels en matière de technologies appliquées à l'enseignement supérieur et à la recherche :

1. renforcer les capacités humaines par la formation ;
2. réduire la fracture numérique en accroissant la connectivité des universités du Sud ;
3. développer une politique de contenus scientifiques francophones ;
4. favoriser la recherche et la présence francophone dans les comités internationaux (standardisation, normalisation, régulation).

À travers les 45 formations ouvertes et à distance qu'elle propose, l'Agence participe directement aux objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies et le Plan « Éducation pour tous » de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Le déploiement des technologies de l'information et leur appropriation nécessitent la présence dans les pays les plus démunis d'infrastructures techniques à proximité des publics d'apprenants et d'enseignants. À cet effet, l'AUF déploie un réseau de 25 campus numériques francophones et de 16 centres d'accès à l'information coordonnant 111 points d'accès. Ces structures sont implantées au cœur des universités membres de l'AUF. En 2005, 2 473 journées de formations intensives et permanentes y ont été organisées.

En 2005, 22 186 étudiants, enseignants et chercheurs ont fréquenté un campus numérique ou un centre d'accès à l'information de l'AUF :



Les utilisateurs du réseau des campus numériques et centres d'accès à l'information ont commandé 15 985 articles scientifiques via l'abonnement de l'AUF à l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST).

L'AUF poursuit également un programme d'édition afin de contribuer au maintien, en langue française, d'une production éditoriale de manuels universitaires d'enseignement et de recherche dans les disciplines où existent d'importantes lacunes. Le catalogue des publications de l'AUF contient près 300 titres. 9 titres ont été publiés en 2005. L'AUF dispose enfin d'une action de programme d'aide à la création de revues électroniques scientifiques à destination des pays francophones du Sud. Elle apporte aux projets sélectionnés un soutien logistique et financier. En 2005, 5 nouvelles revues ont été sélectionnées, s'ajoutant aux 25 revues soutenues depuis 2001.

FAVORISER LES PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS FRANCOPHONES ET INTERNATIONALES EN VUE DE PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

L'AUF a acquis une compétence et une expérience, aujourd'hui de plus en plus sollicitées, comme opérateur du développement, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Forte de ses implantations opérationnelles sur tous les continents, et de sa capacité à mobiliser son réseau de plusieurs centaines d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le monde, l'AUF est régulièrement mandatée pour conduire et réaliser des projets liées à sa mission.

En 2005, l'AUF a appuyé un nombre important de projets menés avec d'autres institutions dans le cadre de partenariats.

Au-delà des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et ceux des affaires étrangères de nombreux pays francophones, l'Agence universitaire de la Francophonie entretient des relations suivies avec des organisations internationales, des partenaires gouvernementaux, des collectivités locales et des partenaires privés. Citons notamment :

Pour les organisations internationales :

- L'Organisation internationale de la Francophonie et les opérateurs directs de la Francophonie ;
- L'Organisation internationale de standardisation ;
- L'Organisation internationale du Travail ;
- L'Organisation internationale pour les migrations ;
- L'Organisation mondiale de la santé ;
- L'Organisation mondiale du Commerce ;
- L'Union européenne ;

- L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et la culture ;
- L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ;
- Le Groupe de la Banque Mondiale.

Pour les partenaires gouvernementaux :

- L'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger de la Communauté française de Belgique (APEFE) ;
- L'Agence canadienne de développement international.

Pour les collectivités locales françaises :

- Le Conseil général Côtes d'Armor ;
- Le Conseil général de l'Yonne ;
- Le Conseil régional Midi Pyrénées ;
- Le Conseil régional Provence Alpes Côtes d'Azur ;
- Le Conseil régional Rhône-Alpes.

Pour les partenaires privés :

- Alcatel Network Vietnam System Vietnam ;
- La Centrale syndicale des enseignants du Québec ;
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Vietnam (CCIFV) ;
- La Chambre de commerce Franco Cambodgienne ;
- La Fondation Carrefour ;
- La Fondation Mérieux de l'Institut de France ;

LEXIQUE

Bourses de mobilité

Les bourses de mobilités visent à faciliter la circulation des personnes au sein de la communauté universitaire francophone. Elles concernent à la fois les étudiants, les chercheurs et les professeurs des universités membres de l'AUF. L'Agence privilégie en priorité les flux Sud - Sud et Nord - Sud.

Campus numérique francophones et centres d'accès à l'information

Les campus numériques francophones et les centres d'accès à l'information sont des plates-formes technologiques implantées au sein des universités et des centres de recherches membres de l'AUF. Ces implantations sont autant d'endroits pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs pour accéder à Internet, naviguer sur le Web, consulter les grandes bases de données scientifiques ou se former à la pratique de l'internet, obtenir des documents primaires, mettre en ligne des cours et des revues scientifiques, ou encore suivre des formations à distance.

Classes bilingues et classes à français renforcé

Les classes bilingues et les classes à français renforcé sont des projets visant à former un contingent d'élèves parfaitement francophones et d'un bon niveau scientifique qui, à l'issue de leur cursus d'études dans l'enseignement général, seront aptes à suivre des études dans le supérieur en partie ou entièrement en français. Ce projet, qui est arrivé au terme de son financement, sera remplacé dans le courant 2006 par un projet aux objectifs similaires « valorisation du français en Asie du Sud-Est ».

Filières universitaires francophones de formation

Les filières universitaires francophones sont des cursus de formation supérieure de niveau licence ou « master » développés au sein d'universités membres dans lesquels l'enseignement est dispensé, tout ou partie, en français.

Formations ouvertes et à distance

Les formations ouvertes et à distance sont des formations qui sont dispensées pour la plupart entièrement à distance, via les technologies numériques, mais les examens se déroulent de façon classique en salle surveillée. Les diplômes proposés à distance ont la même valeur académique que les diplômes classiques.

Gouvernance universitaire

La gouvernance universitaire a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des universités du Sud sur les plans administratif (aide à la formation à la gestion universitaire), institutionnel (mise en place de conseils scientifiques) et académique (intégration progressive au système « L-M-D »). Cette action recouvre un ensemble de séminaires, missions d'appui ou de perfectionnement au profit des responsables de la gestion de ces universités et de leurs responsables institutionnels, scientifiques et académiques.

Pôles d'excellence régionaux

Un pôle d'excellence régional est un réseau de compétences scientifiques universitaires exerçant dans un cadre régional ou sous-régional articulé autour d'un centre unique ou multiple (laboratoire, centre de recherche, département, faculté, établissement d'enseignement supérieur), dont l'excellence scientifique de niveau international est avérée et reconnue, ou en voie de l'être.

Projets de coopération scientifique inter-universitaire

Les projets de coopération scientifique inter-universitaires sont des projets de recherche et/ou de formation partagés, multilatéraux et présentant un impact sur le développement au Sud. Les projets sont menés par un réseau d'un minimum de trois universités de pays différents, dont au moins une du Sud.

Réseaux de chercheurs

Les réseaux de chercheurs sont des viviers internationaux d'experts universitaires qui réfléchissent sur les questions de la discipline qu'ils couvrent. Ces réseaux visent à : 1. créer des liens de solidarité entre les universitaires francophones du Nord et du Sud, et de les entretenir par des moyens de communication ; 2. susciter, soutenir et encadrer des recherches et, particulièrement, à former de jeunes docteurs ; 3. soutenir ou organiser des manifestations scientifiques ; de proposer ou soutenir des publications scientifiques sur papier et/ou en ligne.

Réseaux institutionnels et conférences régionales de recteurs

L'espace universitaire international est animé par un ensemble de réseaux scientifiques dont l'activité associative ou coopérative est essentielle. Celle-ci favorise une meilleure connaissance réciproque et permet la mise en synergie des équipes et des hommes. Les réseaux institutionnels participent à cet élan. Composés des responsables des composantes (facultés, écoles, instituts, etc.) d'établissements d'enseignement supérieur francophones, ces réseaux mettent sur pied des actions de soutien à la formation et à la recherche et participent à la production et à la diffusion d'information scientifique et technique en français. Les conférences régionales de recteurs contribuent également à créer des liens entre les établissements francophones.

LISTE DES INDICATEURS STRATÉGIQUES

OBJECTIFS ESCOMPTÉS	INDICATEURS STRATÉGIQUES
Réduire les disparités entre les sexes dans l'enseignement supérieur et la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de femmes participant aux actions de formation et de recherche appuyées par l'AUF
Favoriser l'intégration des jeunes dans leur pays d'origine et dans le milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes diplômés ayant suivi un cursus professionnalisant et / ou de recherche appliquée grâce à un soutien de l'AUF • Nombre de projets mis en place par l'AUF pour favoriser l'intégration des jeunes diplômés et lutter contre l'exode des cerveaux
Renforcer les capacités des universités du Sud ainsi que la mise en réseaux de la communauté universitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets soutenus par l'AUF ayant été présentés par des universités du Sud pour améliorer leur gouvernance • Nombre de mobilités accordées aux étudiants, enseignants et chercheurs • Nombre de chercheurs associés aux lieux d'excellence à vocation régionale soutenus par l'AUF • Nombre de projets soutenus par l'AUF dans lesquels trois universités membres de trois pays différents, au moins, travaillent de concert
Favoriser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur et la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants inscrits à une formation ouverte et à distance soutenue par l'AUF
Favoriser les partenariats avec d'autres organisations francophones et internationales en vue de promouvoir la diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs ayant fréquenté un campus numérique francophone ou un centre d'accès à l'information • Nombre de publications scientifiques en français soutenues par l'AUF • Nombre de projets appuyés par l'AUF menés conjointement avec d'autres institutions dans le cadre de partenariats

Bureau Afrique centrale
Yaoundé, Cameroun
Tél : + 237 223 97 45
www.afrique-centrale.auf.org

Bureau Europe centrale et orientale
Bucarest, Roumanie
Tél : + 40 21 312 12 76
www.europe-centrale-orientale.auf.org

Bureau Afrique de l'Ouest
Dakar, Sénégal
Tél : + 221 824 29 27
www.afrique-ouest.auf.org

Bureau Amérique du Nord
Montréal, Canada
Tél : + 1 514 343 72 41
www.amerique-nord.auf.org

Bureau Asie-Pacifique
Hanoï, Viêt-nam
Tél : + 84 4 824 73 82
www.asie-pacifique.auf.org

Bureau Caraïbe
Pétion-Ville, Haïti
Tél : + 509 245 44 08
www.caraibe.auf.org

Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb
Bruxelles, Belgique
Tél : + 32 2 290 93 52
www.europe-ouest-maghreb.auf.org

Bureau Moyen-Orient
Beyrouth, Liban
Tél : + 961 1 42 02 70
www.moyen-orient.auf.org

Bureau Océan indien
Antananarivo, Madagascar
Tél : + 261 20 223 18 04
www.ocean-indien.auf.org

Rectorat et Services centraux
Paris, France
Tél : +33 1 44 41 18 18
www.auf.org

Rectorat et Siège
Montréal, Canada
Tél : +1 514 343 66 30
www.auf.org

Directeur de la publication : M. François Vignaux, Directeur de Cabinet de la Rectrice
de l'Agence universitaire de la Francophonie

Contact : lettre-membres@auf.org